

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14130</b>	<b>De Mme Brigitte Kuster ( Les Républicains - Paris )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Éducation nationale et jeunesse</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Europe et affaires étrangères</b>
<b>Rubrique &gt; Français de l'étranger</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Enseignement bilingue au lycée français de Hong Kong	<b>Analyse &gt; Enseignement bilingue au lycée français de Hong Kong.</b>
Question publiée au JO le : <b>13/11/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>10/12/2019</b> page : <b>10754</b> Date de changement d'attribution : <b>20/11/2018</b> Date de signalement : <b>07/05/2019</b>		

### Texte de la question

Mme Brigitte Kuster attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la remise en cause par l'Agence des établissements français à l'étranger (AEFE) de l'enseignement bilingue au lycée français de Hong Kong. À l'enseignement français-anglais à parité horaire qui prévalait jusqu'à la rentrée scolaire 2017-2018 s'est substituée une offre ne comprenant plus que 30 % d'anglais. L'AEFE envisage maintenant de créer deux filières, française et anglaise, pour la rentrée 2020. Un projet qui contrevient totalement au retour à l'enseignement bilingue à parité horaire que défendent les élèves et leurs parents. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour préserver le bilinguisme qui a toujours fait la force du lycée français de Hong Kong.

### Texte de la réponse

Les projet du lycée français de Hong Kong ne contreviennent donc pas à l'enseignement bilingue que défendent les élèves et leurs parents, au contraire le nouveau dispositif mise en place préserve bien le bilinguisme qui a toujours fait la force du lycée français de Hong Kong. Avant la rentrée scolaire 2018, deux parcours linguistiques étaient proposés dans la filière française : - l'un à parité horaire (50% en français et 50% en anglais). Filière sélective sur tests ou sur proposition des équipes pédagogiques dès la moyenne section de maternelle ; - l'autre à parcours classique (80% en français et 20% en anglais selon les niveaux) pour les autres élèves. À la rentrée 2018, avec l'ouverture d'un nouveau campus permettant davantage d'interactions entre les filières française et internationale, la direction de l'établissement a mis en place un nouveau dispositif appelé le "bilingue immersif" (dispositif PARLE – Parcours Adapté et Renforcé de Langues étrangères), qui sera amené à remplacer progressivement le parcours classique. Ce bilingue immersif propose un temps d'enseignement en anglais variant entre 28 % et 40 % du temps hebdomadaire. Il inclut également un temps d'exposition et d'apprentissage du mandarin. Il est accessible à tous les élèves sans sélection. Par ailleurs, la direction a entendu la demande des familles concernant la parité horaire et propose une nouvelle filière sélective, la section internationale américaine à partir de la rentrée 2019. Celle-ci commencera à partir du CP avec les modalités de fonctionnement du bilingue à parité horaire (50 % en anglais). À terme, la section internationale américaine remplacera l'ancien dispositif parité horaire. Le tableau ci-dessus présente le dispositif linguistique mis en œuvre à compter de la rentrée 2019. Descriptif des dispositifs linguistiques proposés dans le Primaire au lycée d'Hong-Kong :